(4

MÉMOIRE

SUR

L'ANCIENNE CITÉ D'AIX,

NOMMÉE PAR LES ROMAINS AQUÆ SEXTIÆ;

SUR sa Position prouvée par les débris des Monumens qui y ont existé:

Lu à l'Académie d'Aix, le 2 Mai 1812;

PAR L. P. D. S. V.

A AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER,
rue du Pont-Moreau.

1816.

Digitized by Google

Extrait du Magasin Encyclopédique, Numéro de Décembre 1812.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR *l'ancienne Cité d'Aix, en Provence; sur sa position prouvée par les débris des Monumens qui y ont existé : lu à l'Académie d'Aix, le 2 mai 1812.*

PLUSIEURS auteurs recommandables par leur savoir ont écrit sur la ville d'Aix et sur les antiquités qui y ont été découvertes. Les historiens de Provence s'en sont occupés; M. Pitton et M. D'haitze ont fait de grandes recherches sur les Saliens, sur les premiers temps de la fondation d'Aix, et sur la victoire de Marius, enfin sur l'histoire civile et ecclésiastique d'Aix; mais il y a plus d'un siécle que les ouvrages de M. D'haitze ont été publiés, et c'est le dernier de nos historiens (1). Depuis lors un grand nombre de

(1) M. D'haitze, originaire de Cavaillon, gentilhomme du comte d'Alais, s'est fixé à Aix en 1649, et y est mort fort avancé en âge; il a écrit une Histoire d'Aix, où, à travers des faits hasardés et un style barbare, on trouve des détails curieux; elle est manuscrite et entre les mains de M. Dubreuil. Le même a fait imprimer un grand nombre d'opuscules. On prononce son nom *D'ache*. J'ai fait une analyse très-étendue de l'Histoire manuscrite de la ville d'Aix;

fouilles et de démolitions ont eu lieu à Aix, dans son territoire et sur le local qu'occupoit l'ancienne colonie fondée par les Romains : elles ont produit des découvertes que j'ai suivies avec exactitude, aidé des lumières de MM. Gibelin, l'abbé Depérier, l'abbé Castellan, Marcellin de Fonscolombe (1), nos collégues ; de quelques manuscrits

---

j'y ai ajouté mes réflexions, les découvertes des chartes, des faits et des monumens survenus depuis 1715, temps où finit M. D'haitze ; enfin une notice des évènemens remarquables et des principaux personnages depuis la même époque jusqu'à celle de la révolution, le tout en trois volumes manuscrits.

M. D'haitze a le défaut de croire aveuglément toutes nos anciennes traditions. Il parle d'un tombeau de Sainte Magdeleine enterrée (dit-il) à Aix, comme s'il l'avoit vu ; des bas-reliefs de ce même tombeau décrits par un Troubadour du treizième ou du quatorzième siècle, comme si un Troubadour étoit une grande autorité en histoire. Mais on peut croire à ses récits, lorsqu'il écrit sur les troubles de la Ligue, pour lesquels il a eu les excellens mémoires des Alpheran, des Gaufridi, et sur les troubles de la Fronde, *quarum pars magna fuit.* Il étoit homme de bien, grand compilateur, et lié avec tous les savans de son temps.

(1) M. Gibelin, bon peintre, correspondant de l'Institut, a écrit sur nos antiquités. Il est le frère de M. le docteur Gibelin, notre secrétaire perpétuel. 2.° M. Castellan, prêtre, professeur d'histoire ecclésiastique ; il est

de Peiresc et d'une partie de la correspondance littéraire de ce savant qui fut si zélé pour faire connoître l'histoire de sa patrie. J'ai cru pouvoir entreprendre un travail nouveau ou plus exact sur la position de notre antiquité et sur l'histoire de ses monumens (1). J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le précis de mon travail.

---

instruit des antiquités de notre Provence, et travaille à une Histoire ecclésiastique de Provence, qui est très-avancée. 3.° L'abbé Depérier, chanoine d'Aix, bon helléniste; il est érudit, et son érudition s'étend sur plusieurs sciences utiles et intéressantes. 4.° Marcellin de Fonscolombe, il a un zèle ardent pour s'instruire, il connoit bien la science des médailles, celle des monumens anciens et le grec.

(1) Le président de Thomassin Mazaugues, petit-neveu de Peiresc, possédoit un grand nombre de ses lettres originales; elles ont passé pour la plûpart dans la bibliothèque de Carpentras, mais une partie des originaux fut conservée par les héritiers de M. de Mazaugues, avant la vente de sa bibliothèque. Ses héritiers mirent aussi de côté toutes les copies que le président avoit fait faire des lettres de Peiresc, et qu'il avoit collationnées lorsqu'il se proposoit de les faire imprimer. J'ai obtenu une partie de ce recueil précieux par les héritiers de M. de Mazaugues, dont M. de Trimond mon beau-père étoit le principal. J'y ai joint d'autres parties de la correspondance de Peiresc, 1.° celle que feu M. l'abbé de St. Léger avoit recueillie; 2.° des copies que j'ai pu avoir à Paris dans divers dépôts publics.

Jacques Spon, savant voyageur, a dit que la Provence est une terre vraiment classique pour les amateurs de l'histoire et de l'antiquité. Les Romains après y avoir fondé des colonies, y élevèrent des monumens dignes de leur magnificence, et les maisons des particuliers furent bientôt, à l'exemple de celles de Rome, ornées de mosaïques, de peintures à fresque et de morceaux de sculpture du meilleur goût; la cité d'Aix qu'ils nommèrent *Aquæ Sextiæ*, à cause de ses eaux thermales, et parce qu'elle fut fondée par le proconsul Caïus Sextius Calvinus (1), vit aussi s'élever dans ses murs des édifices et des monumens dont les débris ont mérité l'attention de ceux qui nous ont précédés, dans l'étude de l'antiquité.

Le savant Peiresc montroit dans l'enceinte de l'ancienne ville, près du couvent des Minimes, les contours et les restes d'un amphithéâtre; il y a de lui à ce sujet une lettre à M. de Valois : les dimensions de cet amphithéâtre n'annoncent pas (dit-il) qu'Aix ait eu une population aussi considérable que la ville d'Arles, dont l'amphithéâtre avoit pu

(1) Caïus Sextius Calvinus, envoyé pour soumettre les Saliens, peuples du pays, 123 ans avant J. C.

contenir plus de 20,000 hommes. L'amphithéâtre d'Aix pouvoit bien contenir 5 à 6000 personnes. Il n'existe plus de ce monument que des murailles très-épaisses qui sont sous terre dans le jardin de M. Joannis (1).

Les colonnes du baptistaire de Saint-Sauveur, celle de la fontaine de la ville, et les débris d'un grand nombre d'autres que l'on voit même sur les grands chemins, attestent que dans notre antique cité, il y a eu des temples et des édifices importans. Auguste (2), qui avoit donné son nom à la colonie d'Aix, y avoit un temple; le grand nombre d'inscriptions consacrées à des sextumvirs augustaux de la colonie d'Aix (c'est-à-dire à des prêtres d'Auguste) le prouve assez (3).

---

(1) J'ai vu lors des fouilles que M. Joannis a faites dans sa propriété, qui est près des Minimes, du côté du nord, des murailles très-épaisses, à dix pieds de profondeur, dont une partie étoit en forme circulaire; j'ai conjecturé que ce pouvoit être dans ce local que M. de Peiresc avoit placé l'amphithéâtre. M. Joannis-Rose a fait détruire une grande partie de ces murailles en 1806 et 1807.

(2) Auguste avoit donné à la colonie le nom de *Colonia Julia Augusta.*

(3) On a trouvé, non-seulement à Aix, mais à Riez, à Apt et à Lyon, des inscriptions qui nous

J'ai communiqué, il y a peu de jours, à l'Académie, les restes d'une inscription qui porte ces mots :

CLVSO
IANI TEMPLO

Cette inscription se rapportoit à un Empereur qui a fermé le temple de Janus.

---

donnent le nom des sextumvirs augustaux de la colonie d'Aix. Le P. Sirmond nous en a transmis une trouvée à Ostie : il y est dit que les cinq collèges des charpentiers de la ville d'Ostie ont consacré ce monument à Lucius Antonius Epityncanus, licteur de la décurie qui étoit chargée des sacrifices solennels, et sextumvir augustal de la colonie des eaux de Sextius dans la province narbonnoise.

L. ANTONIO EPITYNCHANO
LICTORI DEC. CVRIATIAE
QUAE PVBLICIS SACRIS APPARET
Q. Q. COLLEGI FABRVM
TIGNARIORVM OSTIS
SEVIRO AVG. IN PROVINCIA
NARBONENSI
COLONIA AQVIS SEXTIS.

Ce titre de sextumvir augustal fut souvent porté par des affranchis. Il ne paroît pas qu'il fût recherché par des personnes d'un rang élevé ; sans doute qu'un certain nombre de ces prêtres d'Auguste en faisoit les fonctions ; mais d'autres en portoient le titre qui étoit comme nous dirions, un bénéfice simple. C'est

J'ai prouvé, par les médailles et les monumens, que, quoique plusieurs Empereurs eussent, après leurs victoires, fermé le temple de Janus, Auguste et Néron avoient été les seuls qui en eussent fait mention sur leurs médailles, ou sur les monumens publics; la forme des lettres, la largeur du marbre, prouveroient que cette inscription se rapporte au frontispice d'un monument qui a été consacré à l'un de ces deux Empereurs.

Les salles de la mairie actuelle, les Musées des particuliers, contiennent plusieurs morceaux de pavés en mosaïque, qui représentent des scènes ou des masques de comédie, des sujets de la Fable, des fleurs, des fruits, des arabesques bien dessinés. On y voit des bas-reliefs antiques d'une grande beauté : tel est, quoique fruste, celui qui représente l'accouchement de Léda, et un autre bien conservé qui est dans mon cabinet, où l'on voit un jeune homme devant un autel; le cheval qu'il

---

ce que prouve Gronovius dans une de ses dissertations, au tom. V, *Thes. Antiq.* Le mot *sextumvir* marque que le nombre de ces prêtres étoit réduit à six; mais ils pouvoient se succéder les uns aux autres dans un temps très-court, et ceux qui avoient obtenu ce titre pouvoient le retenir pendant leur vie.

conduit, et son chapeau de voyageur, désignent qu'il va partir pour la guerre ; sa mère semble l'exhorter à défendre sa patrie (1).

Pour donner avec exactitude le site de l'ancienne colonie d'Aix, il faut partir du local où, dans le quatrième siécle, a été construite la première cathédrale (2) : une bulle de l'archevêque Robert (3) nous apprend que l'ancienne cathédrale avoit pour confront les murs anciens de la ville (*quæ erat prope muros civitatis*) ; elle fut bâtie au même lieu où douze cents ans après furent fondés les Minimes.

---

(1) Dans son *Voyage au midi de la France*, M. Millin a fait graver et a expliqué ce bas-relief.

(2) C'est tout au plus au quatrième siècle qu'on peut fixer la construction des églises cathédrales ; le culte ne fut solidement établi que sous le règne de Constantin ; d'ailleurs dans le Concile d'Arles, tenu en 314, il n'y eut aucun évêque d'Aix ; et le premier évêque d'Aix connu dans l'histoire est Lazare, qui poursuivit Pélage jusques dans l'Orient ; le pape Zozime l'accusoit dans une lettre écrite en 417 d'être monté sur le siége d'Aix encore teint du sang d'un évêque : Lazare avoit donc eu un prédécesseur, mais on ne le connoît pas.

(3) Cette bulle fut donnée pour engager les fidèles à relever ou réparer l'ancienne cathédrale, où étoit encore le corps de Saint Mitre.

Digitized by Google

En partant de ce point, la ville s'étendoit du côté du levant et du nord, d'abord dans les champs qui sont au dessous de l'Hôtel-Dieu ; et ensuite vers l'aire actuelle du chapitre et les cimetières ; elle comprenoit l'ancien couvent des Observantins où sont encore les restes de ces bains publics d'eau thermale qu'a célébré Sidoine Appollinaire dans son vingt-troisième poème (1). Sidoine appelle notre colonie la Baye de Sextius, par allusion aux eaux minérales de la ville de Baies dans la Campanie : *Phocidas Sextiasque Baias* ; il appelle la ville d'Aix et celle de Marseille deux villes également célèbres (2). L'ancienne colonie comprenoit encore une partie du faubourg actuel ; et les

(1) Un bas-relief représentant un Phallus, posé sur un petit autel surmonté d'un instrument propre aux sacrifices, accompagné des trois lettres initiales I. H. C., fut trouvé près de ces bains, à la fin du dix-septième siècle : il a été incrusté dans les murs des bains actuels. On a expliqué les trois lettres par ces mots : *jucundo hortorum custodi*, ou *in hortorum custodiam*.

(2) *Sidonii Appollinaris carmen XXIII, ad Consentium. V. C. Consularem narbonensem.*

Phocidas Sextiasque Baias
Illustres titulis prœliisque

murs qui l'entouroient de ce côté-là remontoient vers le jardin des Minimes par le local où a été ensuite bâti le couvent des Chartreux, et qui est en partie occupé par le grand chemin.

Des restes de maisons antiques, des caves, des bains, des ustensiles de ménage, des idoles, des bustes et des marbres chargés d'inscriptions, ont été trouvés dans ce grand espace qui a été rempli par des édifices, si ce n'est dans les premières années de la fondation de la cité, au moins successivement et jusqu'à sa destruction entière. Les eaux des principales sources qui naissoient au pied de la montagne à laquelle la victoire de Marius contre les Cimbres a donné son nom, étoient portées dans cette cité par des aqueducs

---

Urbes per duo consulum tropæa.

. . . . . .

. . . . . .

Ast hæc Teutonicas cruenta pugnas
Erectum et Marium, cadente Cimbro.

Ces mots *Erectum et Marium* rappellent les armes du village de Pourrières, voisin du champ de bataille du combat de Marius contre les Cimbres, et les Teutons. Le monument que Marius fit élever, après sa victoire, est dans l'écu des armoiries de Pourrières. Marius y est représenté élevé sur un bouclier par deux soldats.

que les romains avoient construits. Ils avoient recueilli les eaux par des digues et des réservoirs pratiqués au Tholonet et à Mérargues. Les aqueducs, construits depuis Saint-Antonin et Mérargues, venoient tous aboutir à Aix par le vallon des Pinchinats et par le monticule de Saint Eutrope (1).

Il n'est aucun de nous qui n'ait pu voir les trois beaux pavés de mosaïque qui, en 1790, ont été découverts en dessous de l'Hôtel-Dieu; ils représentoient une scène comique, le combat d'Entelle et de Darès, Thésée assommant le Minautore. Nous avons pu voir encore une salle de bains que M. Silvecanne découvrit dans le même temps ; elle étoit ornée de banquettes qui l'entouroient, et pavée de grands carreaux de marbre bleu et blanc; au dessous des carreaux étoient des bournaux de terre cuite.

En 1809, d'autres fouilles ont fait découvrir non loin de là, dans le jardin de Grassi, un bassin carré et creux d'un pied de profondeur, et pavé de très-larges pierres ; en delà étoient des mosaïques très-simples et à

(1) Il reste encore, sur les chemins de Saint-Antonin et de Mérargues, des débris considérables de ces ouvrages romains.

grands carreaux : aux quatre coins du bassin étoient des restes de tronçons de colonnes, destinés à porter des vases ou des statues. Le bassin contenoit un de ces miroirs d'eau que les anciens aimoient à placer dans l'intérieur de leurs bâtimens. Une inscription en lettres doubles, prouvoit que le maître de cette habitation s'appeloit Quintus Nausidius Avenius (j'observe que les restes des habitations, qui ont été trouvées sous terre dans cette partie de l'ancienne ville, étoient tournées du nord au midi).

En 1760, l'aire du chapitre fut réparée, et des inscriptions curieuses y furent découvertes; l'une donnoit le nom d'un édile de la colonie; l'autre, sur un marbre massif taillé en gaine, donnoit en lettres grecques, le nom d'Héros, fils de Lysandre. Une moitié d'autel portoit l'inscription *Dis Manibus*, aux Dieux Mânes. M. de Peiresc avoit dans son Musée un grand nombre de bustes, d'inscriptions et de monumens, qu'il écrivoit à M. de Calas, son frère, avoir trouvés dans les champs voisins du couvent des Observantins. J'ai une tête de l'Empereur Macrin, et un médaillon en marbre, portant le buste de Drusus, qui en faisoient partie.

En 1766, des fouilles qui furent faites dans un des jardins du pavillon de la Molle, donnèrent une petite statue de Bacchus en bronze, un petit buste d'Apollon, plusieurs styles en cuivre pour écrire sur des tablettes, et des poids en marbre noir de six à une once. En 1768, le déblayement d'un puits situé près des Chartreux, fit découvrir un marbre brisé dont l'inscription portoit ces mots, *ex decreto Decurionum*, décret des Décurions.

Je remarque en passant que notre cité avoit des Décurions, ainsi que les principales villes des Gaules, et qu'une inscription funéraire, trouvée hors la porte actuelle de S. Jean, parle de Sextius Sancinius Maximus, Edile et Décurion, chargé des registres publics: c'étoit en effet une des principales charges des Décurions. Ils composoient le Sénat que l'on appeloit inférieur, établi dans plusieurs colonies, *Senatus inferior*. On le nommoit ainsi par comparaison avec le Sénat de Rome.

C'est dans ce sens qu'une vie de S. Eucher, qui étoit évêque de Lyon, dans le cinquième siècle, dit que cet évêque avoit un frère sénateur à Aix, et que Grégoire de Tours rapporte que Bonnolus, ayant été désigné par le roi Clotaire pour être évêque d'Avignon, ré-

pondit qu'il ne pouvoit pas se résoudre, lui qui étoit un homme simple, à aller dans une cité où il y avoit des sénateurs sophistes et des juges philosophes.

J'ai décrit le local entier qu'à rempli l'ancienne cité d'Aix (1). Au delà de ce grand espace, on a trouvé des tombeaux, des inscriptions funéraires, des urnes, des lampes sépulcrales; et l'on sait bien que c'étoit toujours hors des villes que les morts étoient enterrés. Au delà du couvent des Minimes, ainsi que dans la place actuelle de l'archevêché, on a trouvé des morceaux entiers de grandes voies publiques, et les chemins

(1) Au milieu de l'ancienne ville, dans le champ qui étoit en dessous de l'Hôtel-Dieu, étoit un rocher qui a servi, dans les bas temps, de base à une chapelle dédiée à S. André. Ce rocher a été détruit : M. de Peiresc avoit découvert qu'il étoit composé d'ossemens fossiles. (*Vide* la correspondance imprimée avec Thomas d'Arcos.) La procession des Rogations s'arrêtoit au rocher (dit l'ancien Cérémonial de l'Eglise d'Aix) ; on posoit dessus la figure d'un dragon porté à la procession, parce que (continue le Cérémonial), dans les temps très-anciens, il y avoit eu, sur ce rocher, un dragon qui fut tué par l'intercession de S. André. On appeloit cette roche *le rocher du dragon.*

publics

publics étoient aussi hors des villes (1).

Une partie de murailles assez épaisses pour être jugées les murs d'une ville, a été trouvée

(1) Mon père trouva en 1765, dans un jardin en delà des Minimes, près de l'ancienne chapelle de Sainte-Croix, qui étoit l'ancienne chapelle des archevêques, avant qu'ils eussent abandonné l'ancienne ville, une inscription où il est parlé d'une personne morte pendant l'épiscopat de Basile, évêque. Une lettre de Sidoine Apollinaire est adressée à un évêque de ce nom. Sidoine lui dit que son siége et ses vertus le placent au milieu des évêques de Marseille, d'Aix et de Riez. Cette épitaphe prouve le véritable siége de Basile, qui du reste a joué un rôle dans l'histoire du pays, qu'il délivra de la persécution et des troupes de Evarox ou Evarix, roi des Goths. *Voyez* les Continuateurs de Magdebourg, centurie 6, cap. 10, *de Epis. et Doctor.* Mon père en fit don au chapitre d'Aix, qui l'a fait incruster dans un mur de la nef de *Corpus Domini*; elle est gravée sur un marbre blanc long d'un pied, mais fort endommagé. La première ligne manque à moitié, et les mots qui restent sont indéchiffrables.

. . . . IAR
. . . . BASILIO EPIO
. . . . . ANN. XXII
. . . . III DI. II. T. NO/ OCTOB
. . . . TERIO CONSULE

Le T peut être interprété par le mot *transiit.* Le consulat d'Asterius est de l'an 494.

sous terre en 1790, tout près du cimetière de l'Hôtel-Dieu, et une autre partie en 1770

C'est à tort que M. Pitton et que la carte de M. de Gaillard prétendent que la ville ancienne s'étendoit vers le Jas de Bouffan, puisqu'on a trouvé 1.° un reste de chemin public en dessous des Minimes; 2.° en delà de ces restes, des voies publiques enfouies sous terre; 3.° des épitaphes au dessous de l'aire qui est vis-à-vis des Chartreux; 4.° dans la propriété rurale de l'abbé Martelli, allant vers le Jas de Bouffan, un grand nombre d'épitaphes dont voici les principales :

1.° LOCVS— TER CIPPOS SACER
FRONTE P. XII
—N AGRO P. XX.

Locus inter cippos sacer in fronte pedes 12, *in agro pedes* 20.

2.° D. M. COR. EVTYCHIAE.

Cette épitaphe d'Eutichia, écrite en lettres tout-à-fait barbares, est du septième siècle; elle a donné lieu à une contestation littéraire. On prétendoit qu'elle ne pouvoit pas appartenir à une payenne, malgré les deux lettres D. M. qui signifient *Diis Manibus*. Il n'y avoit plus, disoit-on, de Payens en Provence dans le sixième siècle. Mais cette assertion n'est pas exacte, puisqu'en 544 le roi Childebert fit publier une loi contre les Payens de ses états. En 595, le pape Saint-Grégoire exhorta la reine Brunehaut d'empêcher ses sujets d'adorer les idoles et

au dessus du jardin des Observantins, en face du bon Pasteur.

---

les arbres, et de sacrifier des têtes d'animaux. En 606, Sérénus, évêque de Marseille, pour arrêter le penchant des Marseillois à l'idolâtrie, fit abattre les statues des Saints et effacer leurs images des murs de son église, en quoi cependant il fut blâmé par le Pape.

3.° Dans un champ qui est au couchant de l'église des Minimes, et qui appartenoit au Sieur Clément, on trouva une épitaphe qui faisoit mention de la consécration d'un champ pour une sépulture de famille, et qui en indique les dimensions:

. . . . IN FRONTE
. . . . DECEM PEDES.

J'ai vu longtemps cette inscription près de la porte du couvent des Minimes.

J'ai une épitaphe chrétienne qui est incrustée dans un des murs de mon vestibule. La forme des A et des ⊙ *q.* prouve qu'elle est du huitième ou du neuvième siècle..

Indolis hic jacet heu
Ecce sepultus.
Cunctis karus exosus non nisi malivolis
Dextrianus nomine vocitanus in vitâ
Nec immerito nam tuo sic munere criste
Dextris tibi nunc fide adsistit in agnis.
Æternum sperans te Domine largiente donum.
Prudentiâ erat praeditus formâque decorus.
Non aliud unquam habuit nisi cum bonitate fidem
Nec defuit illi eligans cum verecundiâ pudor.

Hors des murs de la cité, un grand mausolée, en forme de tour, fut construit dans le second siècle de notre ère; il renfermoit trois urnes cinéraires que l'on voit aujourd'hui dans la bibliothèque publique (1).

Bis undenos aevi completis duxit mensibus annos.
Pulcer et innocuus piâ semper mente probatus.
Lugemus te miserande puer quia breve
Omne quod bonum est.
Obiit è seculo astra petens die tertium
Nonas juntas
Quod est in' dictione primâ.

Il n'est pas possible, d'après ces divers monumens funéraires, que la ville ancienne se soit prolongée jusqu'au Jas de Bouffan. Les débris de bâtisse qui ont pu y être trouvés, doivent avoir appartenu à une maison de campagne (*una villa*).

Sous la maison Gaillard Dagout, près de Saint Sauveur, on trouva en 1779 une voie romaine, formée de très-belles pierres qui en occupoient toute la largeur; elle étoit de quatre pieds, et alloit du nord au midi. La trace des roues y étoit profondément imprimée.

(1) Cette tour avoit douze toises d'élévation, en y comprenant le carré massif sur lequel elle étoit bâtie. Le carré avoit vingt-sept pieds trois pouces de largeur dans tous les sens. La tour étoit surmontée et couronnée par des colonnes de granit qui soutenoient un dôme, lequel a été abattu par le tonnerre. Elles furent alors liées entre elles par un massif de maçonnerie, sur lequel on plaça, en 1545, une horloge. Les colonnes avoient onze pieds quatre pouces de hauteur sur dix-huit pouces.

Cette haute tour, sembloit faite pour servir de point de vue à la ville qui étoit placée à un demi-mille de distance vers le couchant. Les Romains établirent ensuite près de cette tour leur prétoire, qui est devenu dans le onzième siècle le palais de nos comtes.

Dans le quatrième ou cinquième siècle de J. C., des maisons furent construites dans le même lieu, et formèrent un faubourg; des puits d'eau thermale y furent pratiqués, des bains publics y furent établis; ils ont donné leur nom à la rue des Bagniers, et les eaux thermales de ces bains coulent aujourd'hui dans une des fontaines du cours.

C'est dans un des puits de la rue des Bagniers, qu'a été trouvée, il y a environ cent ans, une tête antique de marbre, que l'on a cru long-temps être la tête de Germanicus.

A la fin du onzième siècle, Benoît, prévôt de la cathédrale, bâtit à ses frais, l'église de Saint-Sauveur. Il ne la forma que d'une seule nef qui existe encore sous le nom du *Corpus Domini*. A côté de cette église, il bâtit un cloître dont les colonnes sont de divers temps, et quelques-unes des années bien antérieures. Benoît bâtit encore une maison claustrale pour les chanoines; il se servit, pour appuyer ces

nouvelles bâtisses, des murailles extérieures d'un édifice romain; on peut les voir encore. Tous ces bâtimens furent placés à l'extrémité de l'ancienne ville du côté du sud.

La cathédrale y fut bientôt transférée; des maisons furent bâties à portée de la nouvelle église, et ce lieu là fut nommé le bourg Saint-André, tandis que le faubourg du Mausolée fut appelé, dans le même onzième siècle, la ville *Comtale*.

Deux établissemens bien différens contribuèrent à aggrandir l'enceinte de ces deux faubourgs. Les Templiers furent établis dans l'enceinte de la ville Comtale en 1100; ils occupèrent tout l'espace qui depuis a été occupé par les religieuses de Sainte-Claire. Leur église, sous le titre de Sainte-Catherine, a subsisté de nos jours. En 1143, les Juifs offrirent de venir habiter dans le bourg Saint-André, nouvellement établi. Pierre IV, archevêque d'Aix, leur permit de bâtir la rue qu'ils appelèrent *la Juiverie*, et qui a depuis été appelée la rue *de Venel*.

Les deux faubourgs s'aggrandirent bientôt; ils s'étendirent l'un vers le midi, l'autre vers le nord; ils se joignirent enfin, pour se mettre sous la protection des tours du palais où étoit

une garde de soldats toujours en activité; ils ne formèrent qu'une seule ville, lorsqu'à la fin du quatorzième siècle les habitans de l'antique cité furent obligés de renoncer à leurs habitations si souvent attaquées par les troupes des *Tuchins*, surnommés *Brigands* (1).

Les détails dans lesquels je viens d'entrer peuvent servir à rectifier une carte de l'ancien état de la ville d'Aix qui a été publiée en 1760 par M. de Gaillard; mais celui-ci n'a fait d'autre travail que de transformer en

(1) Avant le pillage et les dévastations causées par les brigands du quatorzième siècle, la colonie d'Aix avoit été pillée et dévastée par les Sarrazins et les Normands; mais quoiqu'on en ait dit, elle n'avoit jamais été entièrement ruinée. On a prétendu prouver qu'elle avoit cessé d'exister au commencement du neuvième siècle, parce que le testament de Charlemagne, qui nomme tous les évêques métropolitains de son empire, ne parle pas de celui d'Aix; je réponds que, quoique les droits de métropole civile fussent acquis à Aix dès l'année 370, les droits de métropolitain furent long-temps contestés à ses évêques par les évêques d'Arles, et qu'un concile tenu à Francfort en 784, trente ans avant la mort de Charlemagne, renvoya au Pape pour en décider.

Le déplacement entier, ou, si je puis me servir de ce mot, *la transférence* de l'ancienne ville d'Aix eut lieu de 1380 à 1400.

rues les chemins actuels qui existent, soit dans le faubourg, soit aux environs du couvent des Minimes.

Mon plan n'est pas d'entrer dans les détails relatifs aux augmentations qui ont eu lieu à Aix, depuis que la colonie romaine a changé de place, et que les deux faubourgs sont devenus ce que l'on appelle la ville d'Aix (1); je dirai seulement que ça été

(1) Quoiqu'il soit bien prouvé que l'ancienne colonie d'Aix ne s'étendoit pas au delà des limites que nous avons fixées, d'après les restes des voies publiques et les inscriptions sépulcrales qui entourent ces limites; je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des habitations situées au delà. Au delà de l'église de Saint-Jean, et près du couvent de Saint-Pierre, on a trouvé, il y a soixante ou quatre-vingts ans, des restes de bâtisses très-considérables; je pense que ceux-ci pourroient être les bâtimens de l'ancien prieuré de Saint-Pierre, fondé dans le neuvième ou dixième siècle, réuni au chapitre d'Aix, et donné dans le treizième siècle par le Chapitre à l'archevêque. On a trouvé, au delà de ces restes de bâtimens, un grand nombre d'inscriptions sépulcrales. On en trouve tous les jours; elles prouvent, ou que c'étoit là un cimetière public, ou qu'un grand nombre de familles de l'antique cité d'Aix avoit choisi leur sépulture dans ces lieux-là. Les familles d'une cité choisissoient quelquefois leur sépulture dans des lieux très éloignés, et même le

dans le quinzième siècle que la place des Prêcheurs, le quartier de Saint-Louis, et celui

---

long des voies publiques. Voici quelques-unes des épitaphes trouvées hors de la porte actuelle de Saint-Jean.

1.° C. GALLIO SEX. F. SECUNDO
GALLIO AVITO.

2.° CAELIO FLORO
IIIIII VIR AUG
CAELIAE RESTITVTAE
VERECVNDO FRATRI
FLORAE SOR.
M. CAELIVS CLEMENS PATRONVS.

J'ai celle-ci dans ma cour : elle est sur une pierre fort large et très-élevée, dont le haut est orné de coquilles et d'espèces de festons; elle est consacrée à un sextumvir ou prêtre d'Auguste, ainsi qu'à sa famille, par celui qu'il avoit affranchi : il avoit pris le nom de son patron qui étoit de la famille *Cœlia*.

En 1290, Charles II, dit le Boiteux, avoit établi les religieuses Dominicaines à Aix; il leur avoit fait bâtir un beau couvent au bout du faubourg Saint-Jacques, là où ont été placées depuis les Andrettes, et où est actuellement le collège de la ville. Le faubourg Saint-Jacques étoit hors de la ville Comtale, dont les murs étoient placés un peu plus bas que n'est aujourd'hui l'hôtel d'Albertas, en remontant vers le palais d'une part, et vers la rue de l'Official de l'autre côté. Ce faubourg a donné son nom à l'hôtel Saint-Jacques; il s'étendoit vers la partie du Cours qui comprend la

de Bellegarde, ont commencé à être construits sur le sol qui étoit le jardin de nos

---

fontaine *des neuf canons*. Le roi, Charles le Boiteux, après avoir fait bâtir le couvent des Dominicaines, fit élever tout auprès un pavillon entouré de jardins, de prairies et de fontaines, dans un enclos nommé alors Clos Saint-Etienne, qui appartenoit aux moines de Saint-Victor.

En 1374, les Teuchins, ou troupes débandées du duc d'Anjou, qui ravageoient la province, firent des courses jusques aux portes d'Aix, et brûlèrent ou saccagèrent la ville de Tours; ils abattirent le pavillon de Charles II, et tous ses alentours; détruisirent le couvent des Dominicaines, nommé le couvent de Notre-Dame de Nazareth. Les religieuses se retirèrent dans la ville Comtale. L'église des PP. Sachets, appelée *Ecclesia Sancti Bartholomei Apostoli*, qui étoit au bout du jardin du palais (qui est aujourd'hui la place des Prêcheurs) leur fut donnée : elles y ont demeuré jusqu'à leur suppression.

L'hôpital de Notre-Dame de Beauvoir, ou du Bauveset, fut bâti dans le treizième siècle hors de la ville Comtale; l'église qui fut ensuite donnée aux Picpus en faisoit partie. On trouve des restes de cet hôpital, destiné à recevoir les passans, sous plusieurs maisons de la rue du Saint-Esprit. L'hôpital du Saint-Esprit, et l'ordre hospitalier de ce nom avoient été établis plus anciennement : on y recevoit les malades et les pauvres. Le Saint-Esprit étoit invoqué comme père des pauvres (*veni pater pauperum*). L'Hôtel-Dieu actuel de Marseille étoit appelé l'hôpital du

comtes de la maison d'Anjou, que le cours et toutes les rues qui sont au midi du cours,

---

Saint-Esprit. La destination des hôpitaux du Saint-Esprit, et de Notre-Dame de Bauveset a cessé après que Jacques de la Roque eut fondé l'Hôtel-Dieu en 1535. La chapelle du Saint-Esprit, ayant été renfermée dans la ville d'Aix, après que les trois villes eurent été réunies, devint une succursale. Elle a été établie église paroissiale par le cardinal Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix, sous le titre de Saint-Jérôme.

Je finis ce Mémoire et les Notes qui lui servent de preuves, en développant une réflexion que jai déjà annoncée.

Si j'ai contredit l'opinion de M. Pitton, celles de M. D'haitze et de M. de Gaillard, sur le site de l'ancienne cité d'Aix, c'est d'après les découvertes et les fouilles qui ont été faites dans les trente dernières années du siècle passé et en 1807; c'est sur-tout d'après les épitaphes des tombeaux, et les voies publiques que les fouilles ont fait connoître. Les morts n'ont été enterrés que bien tard dans l'enceinte des villes. Le Concile de Bragues tenu en 561, et suivant le P. Labbe en 563, s'exprime ainsi : *Firmissimum hoc privilegium retinent Galliæ civitates ut nullo modo intrà ambitum murorum cujuslibet defuncti corpus humetur.*

Tous ceux qui nous ont précédés ont prétendu que les tours du palais ont été construites par Sextius, fondateur de la colonie, ou au plus tard par Marius vainqueur des Teutons; et, peu soucieux de ce que M. de Peiresc les avoit contredits, ils ont reproduit ce systême dans la carte d'Aix, gravée en 1760. Mais,

commencées seulement en 1645, occupent des terrains autrefois dépendans de l'archevêché et du prieuré de Saint-Jean.

L'église de Saint-Jean, bâtie loin des anciens murs d'Aix, par les libéralités des derniers comtes de la maison d'Arragon, est un monument des premières années du treizième siècle; son clocher a été construit en peu d'années, aux seuls frais du commandeur Monachi, tandis que la tour qui sert de clocher à l'église de Saint-Sauveur, commencée en 1325, n'a été finie que cent ans après. Les guerres d'Italie, dans lesquelles les derniers comtes de Provence ont été engagés pour la conquête du royaume de Naples, ont tout paralysé pendant cent cinquante ans. Si le bon roi René eût eu plus de bonheur et de fortune, la ville d'Aix qu'il a tant aimée,

---

la démolition de la principale tour a prouvé, 1.° qu'elle avoit servi de mausolée à trois grands personnages; 2.° qu'elle avoit été bâtie après Trajan, dont on a trouvé des médailles dans une des urnes. Les deux autres tours, laissées à nu lors de la démolition du palais, ont prouvé qu'elles étoient encore postérieures à celle du mausolée (leur architecture est tout au plus du troisième siècle), et que ce fut ou dans le troisième siècle, ou postérieurement, que les romains ont établi leur prétoire dans ce lieu-là.

où il a voulu vivre et mourir, seroit ornée d'un plus grand nombre de monumens. On auroit commencé dès-lors à y cultiver les beaux-arts qui commencèrent à renaître en Italie, lorsque René régnoit en Provence.

Le tableau qui lui est attribué, mais qui est au moins de son temps, la sculpture des grandes portes de Saint-Sauveur, le Calvaire qu'il avoit fait placer aux Augustins et qui est aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, sont les seuls grands morceaux qui nous restent de son goût pour la peinture et la sculpture.

Le Calvaire, qu'on peut voir dans l'église de l'Hôtel-Dieu, est accompagné de vers qu'il a composés, et ces vers sont inédits, parce qu'ils sont écrits en lettres gothiques presque illisibles. Je vais les faire connoître, et je finirai par là mon Mémoire sur Aix et sur ses antiquités.

C'est J. C., montant au Calvaire, que René fait parler à Saint Augustin qui est au bas de la montagne.

Voyez l'angoisse et dure peine
Que pour vous autre gent humaine
J'endure très-cruellement
Il n'y a sur moi ni nerf ni veine
Qu'en portant cette croix greveine (pesante)

N'excite douloureux tourment,
Allant haut
Le cœur me faut
Je perds l'aleine
Tant est pleine
Ma cher hélas de meurtrissement
Ainsi je vais piteusement
Recevoir mort honteusement
Pour votre coulpe horde et veine
Dont condapnés à damnement
Eties perpetuellement
Et c'est chose toute certaine
Offrés vous donc bénignement
Offrés mon mal piétament
Afin qu'ayés des cieux le domaine.

VA1
1513543